

Louis Lefébure de Fourcy
1787-1869.
par Roland Brasseur

Le texte qui suit est une version un peu modifiée d'un article publié en janvier 2010 par le trimestriel Bulletin de l'Union des professeurs de spéciales, dans une série de notices (trois par livraison) consacrées à « Quelques scientifiques ayant enseigné en classe préparatoire aux grandes écoles ». On peut se procurer le Bulletin à l'adresse : UPS, 3 rue de l'École polytechnique, 75005 Paris (ups@prepas.org), et joindre l'auteur de la série à roland.brasseur@wanadoo.fr.

Son père Étienne-Louis Lefebvre, se faisant appeler Lefebvre du Coudray, se marie à Saint-Domingue sous le nom de Lefébure du Fourcy, peut-être parce qu'il habite un lieu nommé Furcy. Son acte de baptême atteste que c'est bien Louis Lefébure de Fourcy qui naît le 25 août 1787 à Port-au-Prince, dans l'île de Saint-Domingue, alors possession française avec des enclaves espagnoles. J'écrirai Lefébure, pour simplifier.

Le père, planteur ruiné, meurt en 1794 alors que la mère et le fils sont en France depuis l'année 1789. Élève-boursier du collège de la Marine et des Colonies, Louis est admis en l'an XII (1803) à l'École polytechnique, alors logée dans quelques salles du Palais-Bourbon. Dans les registres, il figure comme Étienne-Louis Lefebvre, né le 26 août 1787. On peut penser que la famille a préféré abandonner la particule pendant la période révolutionnaire et que Louis ait utilisé l'identité de son père pour se présenter au concours de l'X, ce qui expliquerait la modification du prénom. S'il est encore Lefebvre pour l'administration de l'X en 1815, il signe Louis Lefébure de Fourcy dès 1812, et tous les documents concernant sa carrière universitaire portent cette identité. Après Joseph Bertrand, la plupart des commentateurs, se copiant sans prendre la précaution de revenir aux sources, continuent à le nommer à tort Étienne-Louis Lefebvre.

Il sort de l'X en 1805 pour l'École d'artillerie de Metz, mais démissionne presque aussitôt. En 1811, il est reçu docteur ès sciences, avec deux thèses de mécanique (*Équations générales du mouvement des fluides et application de ces équations à la théorie du son*) et d'astronomie (*De l'attraction des sphéroïdes et de la figure des planètes*) qu'il dédie à Lacroix ; elles comptent respectivement cinq et onze pages.

En charge de ses deux demi-frères après la mort de leur mère (remariée et séparée de son nouvel époux) en janvier 1806, il trouve un emploi d'enseignant au collège de Pont-Levoy (Loir-et-Cher) avant d'entamer une longue carrière à l'X. Répétiteur-adjoint d'analyse (mai 1807), chargé des fonctions de répétiteur d'analyse (1813), répétiteur d'analyse appliquée (1815), répétiteur de géométrie descriptive (1816), il sera finalement nommé examinateur d'admission en 1826, succédant à Poinsot. Il conservera cette fonction jusqu'en 1861.

En même temps, il est nommé en décembre 1814 suppléant de mathématiques au collège Louis-le-Grand, où il est promu en octobre 1817 agrégé-suppléant de mathématiques pour la classe de spéciales – la catégorie des agrégés est créée en 1808, et on y entre par nomination, pour un établissement particulier ; le concours ne sera rétabli qu'en 1821. Parmi les vingt-et-un élèves de spéciales en 1817-1818, les frères Eugène et Victor Hugo. Près d'un demi-siècle plus tard, Adèle Hugo, épouse de Victor, écrira dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* (1863) :

Le professeur, M. Lefébure de Fourcy, grand dégingandé dont les épaules en désaccord supportaient une longue figure grêlée, avait la verve et la vie. Il traversait la classe en une enjambée, démontrait comme la foudre, sillonnait le tableau d'éclairs. Cette rapidité entraîna Victor, qui se passionna un moment pour les chiffres.

L'emploi du temps est très simple : du lundi au samedi, physique le matin avec Thillaye, mathématiques spéciales l'après-midi avec Laran, titulaire du poste, ou Lefébure de Fourcy,

répétiteur. Il n'y a pas alors un programme détaillé, mais une liste d'ouvrages d'après lesquels sont enseignées les sciences, et dont les auteurs pour les mathématiques sont Euler, Delacroix et Lagrange en algèbre, Lacroix ou Biot en applications de l'algèbre à la géométrie, Monge et Poinot en statique, Delambre ou Biot en astronomie.

Le collège royal de Saint-Louis – ex collège d'Harcourt et futur lycée Saint-Louis – est créé en 1820, et Lefébure y est aussitôt nommé professeur de mathématiques, en charge de la classe de spéciales. Liouville y sera son élève, et entrera à l'X en 1825. En décembre 1825, Lefébure quitte Saint-Louis pour devenir suppléant de Lacroix à la Faculté des sciences de Paris. Lacroix meurt en mai 1843, et Lefébure lui succède en juillet dans la chaire de calcul différentiel et intégral.

C'est cette nomination à la Faculté qui lui permet de devenir en juillet 1826 examinateur d'admission à l'X, fonction déclarée incompatible avec toute fonction d'enseignement ou de direction dans un établissement public formant des candidats pour l'École. Elle occupe chaque année plus de trois mois et exige de longs déplacements en province, où les candidats sont interrogés sur place. En 1828, le concours de l'X se réduit à une interrogation orale de mathématiques incluant la statique, à la traduction « sous les yeux de l'examineur » d'un texte latin, à une composition écrite en français et à un dessin, « une académie, en partie ombrée ». Chacun des quatre examinateurs examine le quart des candidats.

Le reste de l'année, ses deux leçons hebdomadaires lui laissent le temps de rédiger des manuels, dont son fils écrira que « la fortune était en germe dans cette publication ». Ces ouvrages, publiés à partir de 1827 et qui feront autorité pendant un demi-siècle – *Leçons de géométrie analytique, Traité de géométrie descriptive, Leçons d'algèbre, Éléments de trigonométrie, Théories du plus grand commun diviseur algébrique et de l'élimination entre deux équations à deux inconnues* – sont vantés, selon son fils Eugène, pour « le bon ordre des matières, l'élégance des méthodes, la clarté du style ». Mais, écrira Larousse, ils sont « totalement dépourvus d'idées originales et de goût pour les innovations, même les plus légitimes ».

En 1860 une notice de « renseignements confidentiels » signée de l'Inspecteur de l'Académie de Paris et contresignée par le vice-recteur de l'Académie de Paris indique que « son enseignement est peu élevé, et n'a aucune originalité ; le Professeur répète ce qu'il a appris autrefois ». Lefébure, qui « avait acquis une certaine réputation dans l'enseignement secondaire, est loin de réussir aussi bien dans l'enseignement supérieur », et sur le plan scientifique il a une « instruction médiocre pour un professeur de la Faculté de Paris ».

Pendant trente-cinq ans, Lefébure aura eu la réputation de terroriser les candidats à l'X, au baccalauréat et aux nombreuses écoles et institutions où il est membre des jurys d'admission, ainsi qu'en témoigne en 1858 l'Inspecteur de l'Académie de Paris :

J'ai assisté plusieurs fois aux interrogations de M. Lefébure de Fourcy et voici mon impression. Ce professeur ne saurait passer pour un examinateur bienveillant ; sa voix est rude, son ton dédaigneux, il interroge d'ailleurs d'une manière très serrée, et se montre impitoyable pour les fautes de logique.

Néanmoins, il s'est opéré en lui, depuis quelques années, des changements qui sont à son avantage. Il n'a plus de ces brusqueries qui allaient quelquefois jusqu'à l'incivilité, et il paraît avoir renoncé aux formes ironiques, et souvent blessantes, qu'il affectionnait autrefois.

La pénible interrogation du futur chimiste Henri Victor Regnault en 1830 est entrée dans la légende. Mais certains se rebiffent, tel en 1816 le polytechnicien Auguste Comte qui, face à un répétiteur habitué à interroger vautré dans un fauteuil et les pieds sur la table, l'imita : « Monsieur, j'ai cru bien faire en prenant votre exemple ». Le conflit prend de l'ampleur, les élèves, par ailleurs irrités par le récent changement d'identité de l'examineur, ordonnent à Lefébure de ne plus remettre les pieds à l'École et l'affaire sert de prétexte au licenciement des deux promotions.

Lefébure est, avec Francoeur et Hachette, l'un des trois membres du jury qui reçoivent Galois au baccalauréat ès sciences le 14 décembre 1828 avec deux boules blanches contre une rouge, condition nécessaire pour que le jeune Évariste puisse rester à l'École préparatoire (qui deviendra en 1830 l'École normale et en 1847 l'École normale supérieure) où il avait été admis deux mois plus tôt. C'est aussi Lefébure qui, en 1833, interroge pendant une heure un Joseph Bertrand âgé de 11 ans, avant de l'autoriser à assister à son gré aux cours de l'X ; il siégera six ans plus tard dans son jury pour le doctorat, un mois avant que Bertrand, premier au concours, puisse enfin entrer à l'X.

Le ministre de la Guerre accorde en mars 1861 à Lefébure une retraite non sollicitée pour ses fonctions à l'X, qui le surprend et le chagrine, assortie d'une croix d'officier de la Légion d'honneur. Sa famille, consciente des « défaillances de sa santé et de son intelligence » (je cite Eugène), le pousse à prendre sa retraite en Faculté en septembre 1863. Il comptabilise alors 56 ans, 5 mois et 12 jours d'enseignement, sans prendre en compte Pont-Levoy.

Ne lisant guère, peu sociable, « sans intérêt et sans but », il s'ennuie et décline très rapidement. Son épouse meurt dans de grandes souffrances des suites d'une tumeur en décembre 1864 : « La douleur de mon père fut silencieuse ».

Alité depuis deux semaines, Lefébure meurt à Paris le 12 mars 1869, veillé par ses fils :

Peu de temps avant sa fin, au milieu des paroles incohérentes sorties de sa bouche, on distinguait les mots triangle, hypoténuse, polygone....

Ses obsèques sont célébrées le 15 à l'église Saint-Sulpice. Au cimetière, J.-A. Serret (X 1838), qui lui a succédé à la faculté, rappelle « cette délicatesse exquise qui commandait à la fois le respect et l'affection », tandis que Tarnier (Inspecteur et ancien élève de Lefébure) associe « ses prévenances affables et ses doux épanchements au milieu d'une famille adorée » et « la parole sévère et sonore du juge redouté (mais non redoutable) ».

Le souvenir de l'examineur restera longtemps, comme en témoigne un entrefilet du quotidien *Le Gaulois*, daté du 17 octobre 1891 et rappelant l'anecdote des bottes de foin racontée plus haut.

Le père et ses deux fils ont été inhumés dans des sépultures différentes de la deuxième division du cimetière du Montparnasse. Seule subsiste aujourd'hui la sépulture de Charles, presque en face de celle de Gabriel Lamé (X 1814), beau-père d'Eugène. Les restes de Louis ont été transférés à l'ossuaire du Père Lachaise en 1998, et ceux d'Eugène en 2008.

Principales sources

Dossier Lefébure de Fourcy aux archives de l'X.

Dossier Lefébure de Fourcy du ministère de l'Instruction publique, Archives nationales, F/17/21120.

Eugène Lefébure de Fourcy, *Louis Lefébure de Fourcy, 1789-1869*, Paris, 1881. Consultable à la BNF.

Œuvres de Lefébure de Fourcy. Toutes téléchargeables sur Gallica.

Géraud Venzac, *Les premiers maîtres de Victor Hugo*, Paris, 1955.